

Arrondissement de Avesnes
Commune de CLAIRFAYTS - 59148
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Ruisseau de l'Orbay Ruisseau dit du Riame A.P. du 16/01/1970	Ddtm
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des Monuments Historiques	Chapelle d'Epinoy – I.S.M.H. du 07/07/1948 Chapelle Huart - I.S.M.H. du 10/07/1948 Église dédiée à la conversion de St Paul Cl.M.H. du 05/10/1920	Drac
II.1 Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.104 : 20/08/1902 R.D.83 : 12/04/1904	Conseil Général
FRONT.	FRONTIERE Servitude non – aedificandi	Frontière franco - belge Traité de COURTRAI du 28/03/1820	
III Salubrité			
INT1 Pour info	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
voir liste ci-jointe**